

## Burundi : lourdes peines pour de jeunes émeutiers de Ngarara

RFI, 05 juin 2013 Burundi : la main lourde de la justice après les émeutes de la semaine dernière Il y a plus d'une semaine, des émeutes avaient éclaté alors que la police était en train d'expulser une famille tutsie d'une maison devant être rendue aux héritiers d'un Hutu « spoliation » durant les massacres de 1972. 23 jeunes de ce quartier à majorité tutsie avaient été arrêtés. Ils ont été déférés devant le tribunal de grande instance de Bujumbura et condamnés mardi par la justice burundaise : 19 de ces jeunes ont été condamnés à 3 ans de prison ferme, notamment pour rébellion et coups et blessures volontaires et quatre autres à 3 ans avec un sursis d'une année, de quoi alimenter encore plus les tensions ethniques qui sont en train de refaire surface.

Ce verdict a été accueilli par des cris de colère de nombreux jeunes présents dans la salle d'audience mardi soir 4 juin et par les pleurs des familles des 23 condamnés. Et pour justifier des peines aussi lourdes, la justice burundaise ne cache pas aujourd'hui que derrière la nécessité de punir une faute personnelle, il y a aussi une volonté de lancer un sérieux avertissement à tous ceux qui seraient tentés de s'opposer aux décisions de la CNTB, chargée de régler les conflits fonciers, alors que de tels cas de restitutions vont aller croissants. « C'est pour dissuader les éventuels délinquants, pour que demain, explique le porte-parole de la cour suprême du Burundi, Elie Ntungwanayo, ils ne puissent pas tomber dans la même erreur de commettre la même infraction. Donc c'est un objectif en fait d'éducation de la société ». Mais la société civile burundaise tire de nouveau la sonnette d'alarme. L'un de ses principaux acteurs en garde contre des décisions qui pourraient ressembler à une revanche de la majorité hutue sur la minorité tutsie : « Elles radicalisent les positions, dit Pacifique Nininahazwe, elles renforcent la méfiance entre les ethnies, beaucoup vont comprendre ce jugement comme un jugement contre une communauté ethnique. Je pense qu'on devrait se garder de prendre ce genre de décisions dans un contexte de tension comme celui-ci ». Pacifique Nininahazwe appelle donc le pouvoir burundais à privilégier la voie du dialogue.